

## BAREME DE NOS HONORAIRES

En vigueur au 1er Janvier 2019

% maximum du prix de vente non cumulatif

| Prix de vente du bien<br>Maison-Appartement-Terrain | Honoraires en % TTC* |
|---|----------------------|
| De 0 € à 30 000 €                                   | Forfait de 3 000€    |
| De 30 001 € à 100 000 €                             | 10.00 %              |
| De 100 001 € à 150 000 €                            | 8.00 %               |
| De 150 001 € à 200 000 €                            | 7.50 %               |
| De 200 001 € à 300 000 €                            | 7.00 %               |
| De 300 001 € à 400 000 €                            | 6,50 %               |
| De 400 001 € à 600 000 €                            | 6.00 %               |
| Au-delà de 600 001 €                                | 5.00 %               |

\*Prix de vente : les honoraires de transaction, non cumulatifs, sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat confié. Ceux-ci sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%. Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Informations légales : Stéphane Plaza Immobilier Reims | Raison sociale : HDV IMMOBILIER | Adresse siège social : 4 Place de l'Hôtel de Ville - 51100 REIMS | Siret : 81435217500016 | RCS : REIMS | Numéro TVA intracommunautaire : FR84814352175 | Forme juridique : SARL | Capital social : 5000 € | Assurance RCP : 55768809 | Carte T : CPI 5102 2015 001 595 | Date de délivrance : 04/09/2018 | Lieu de délivrance : CCI de Reims | L'agence titulaire d'une carte professionnelle portant la mention « non-détention de fonds » pour son activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce. Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération |